

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGQTQ

SECTEUR AFFAIRES
GOUVERNEMENTALES
ET PUBLIQUES

SERVICE PRÉVENTION,
SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

SERVICE RELATIONS
DU TRAVAIL ET
AFFAIRES JURIDIQUES

SERVICE LOIS
ET RÈGLEMENTS

SECTEUR SCIENCE,
TECHNOLOGIE
ET INNOVATION

SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC

435, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 2J5

Téléphones
418 529-2949
1 800 463-4672
Télécopieur
418 529-5139

BUREAU DE MONTRÉAL

7905, boul. Louis-
Hippolyte-Lafontaine
Bureau 100
Montréal (Québec)
H1K 4E4

Téléphones
514 354-1362
1 800 463-4672
Télécopieur
514 354-1301

EN LIGNE

Site Internet
www.acrgtq.qc.ca
Courriel général
acrgtq@acrgtq.qc.ca

Le jeudi 17 décembre 2020

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES MEMBRES ASSOCIÉS DE L'ACRGQTQ**

Tous les membres associés sont par la présente convoqués à assister à l'assemblée annuelle des membres associés de l'ACRGQTQ.

Date : **Le vendredi 29 janvier 2021**

Heure : **10 h 30**

Endroit : **EN VISIOCONFÉRENCE**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la dernière assemblée générale annuelle
4. Rapport du président des membres associés de 2020
5. Élection du comité des membres associés pour 2021
6. Varia
7. Levée de l'assemblée

Tous les membres associés sont les bienvenus. Cependant, seuls les membres en règle ont le droit de vote et un seul représentant par membre est autorisé à voter.

Émilie Truchon, avocate
Secrétaire du comité des membres associés

Le jeudi 17 décembre 2020

FORMATION DU COMITÉ DES MEMBRES ASSOCIÉS DE 2021

AVIS DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION

Tel que prévu par l'article 5.4 des Règlements des membres associés, le comité de mise en nomination proposera à l'assemblée générale des membres associés d'élire le comité suivant pour l'année 2021 :

- M. Jean-Yves Grand, Toromont CAT (Québec) (président)
- M^e François Charest, Les Encans Ritchie Bros. Canada Ltée (vice-président)
- M^e Guy Gilain, Miller Thompson S.E.N.C.R.L.
- M^e Marie-Douce Huard, Cain Lamarre
- M. David Hamel, Soleno inc.

Les règlements des membres associés prévoient qu'il s'agit de mandats d'une durée d'un (1) an, renouvelables quatre (4) fois.



Émilie Truchon, avocate
Secrétaire du comité des membres associés
